

TARIFICATION DES HONORAIRES

Les honoraires affichés sont ceux pratiqués* sauf convention contraire entre les deux parties. (Code du commerce – Article L410-2) * Dans le cas des délégations, les honoraires pratiqués seront ceux du délégataire

HONORAIRES DE TRANSACTION :

Immeubles à usage d'habitation, terrains à bâtir, Murs commerciaux, entrepôts, garages...

À la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant les termes du mandat (TVA au taux en vigueur de 20% incluse)

Prix net vendeur	Taux TTC
Moins de 50 000 €	Forfait 5.000 €
50 001 € - 70 000 €	9,50%
70 001 € - 100 000 €	9 %
100 001 € - 135 000 €	8 %
135 001 € - 170 000 €	7 %
170 001 € - 250 000 €	6,5 %
250 001 € - 350 000 €	5,5 %
➤ 350 000 €	5 %

Avis de valeur

Forfait 250 € ttc* par bien (maison, appartement, terrain), sur devis pour les immeubles et autres actifs immobilier.

**Honoraires d'évaluation rétrocedés en cas de signature d'un mandat de vente avec notre agence*

HONORAIRES DE LOCATION :

Locaux d'habitation nus ou meublés		Honoraires TTC	Charge d'honoraires
Prestations	Superficie du bien en m ²	Tarification par m ² /€ TTC	
Entremise et négociation Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail		Forfait 10 € ttc	Bailleur
	De 0 m ² à 35 m ²	8 €/m ²	Bailleur
		8 €/m ²	Locataire
	De 36 à 55 m ²	6 €/m ²	Bailleur
		6 €/m ²	Locataire
	De 56 à 90 m ²	5,5 €/m ²	Bailleur
		5,5 €/m ²	Locataire
	De 91 m ² et supérieur	5 €/m ²	Bailleur
	5 €/m ²	Locataire	
Etat des lieux location meublée		3 €/m ²	Bailleur
		3 €/m ²	Locataire
Etat des lieux location vide		3 €/m ²	Bailleur
		3 €/m ²	Locataire

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.

Locaux commerciaux et professionnels		Honoraires TTC	Charge d'honoraires
Négociation, état des lieux, rédaction de bail		20 % TTC du loyer annuel	Preneur
Autres locaux (garage, entrepôt...)		15 % TTC du loyer annuel	Preneur/Bailleur* *(offert si le bien est en gestion)

Honoraires de gestion :

Habitation ou local commercial : Les honoraires s'élevaient à 8,40% TTC maximum des encaissements (hors dépôt de garantie) – tarif dégressif en fonction du nombre de lots.

Garantie Loyer Impayé : 3.20 % TTC du quittancement.

Permis de louer : forfait 50 €

Divers : impayés et contentieux : Lettre recommandée AR 20 € TTC /remise du dossier huissier et suivi 100 € TTC/ remise du dossier avocat et suivi 120 € TTC / vacations
Clôture dossier gestion 150 € TTC

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Honoraires au 11/05/2026